

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 92.00.642.030.1 DU 4 MAI 1992

Dispositif mesureur de charge PHILIPS modèle PR 1597/10

(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

FABRICANT

Société PHILIPS, Meiendorferstrasse, 205, Hamburg (Allemagne).

DEMANDEUR

Société PHILIPS, 105, rue de Paris, 93002 Bobigny.

OBJET

La présente décision complète la décision d'approbation de modèle n° 88.1.09.636.2.3 du 15 septembre 1988 (1).

CARACTERISTIQUES

Le dispositif mesureur de charge PHILIPS modèle PR 1597/10 faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle objet de la décision précitée par :

– la présence d'un voyant "PT" lorsque le dispositif de tare prédéterminée est mis en œuvre.

Les autres caractéristiques ne sont pas modifiées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision porte le numéro et la date de la décision précitée.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 15 septembre 1998.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION .

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION RÉGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGÉNIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

(1) *Revue de Métrologie*, octobre 1988, page 994.